

1 - CONSOLIDER LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

1.1 - Mobiliser et impliquer les habitants dans la mise en œuvre du projet social et du projet familles

PA 1.1.1 - ACCOMPAGNER LES STRUCTURES AFIN QUE LES HABITANTS SOIENT IMPLIQUÉS DANS LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET

DIAGNOSTIC

La participation des habitants reste souvent à l'échelle des projets d'animation, au titre d'actions individuelles, et plus rarement au niveau du projet global de la structure d'animation de la vie sociale. Il apparaît que les habitants sont très peu informés sur « l'objet » centre social et son projet global.

Pour l'élaboration du projet social, les phases de consultation des habitants sur leur cadre vie et la détection des besoins sociaux sont acquises pour toutes les structures. Cependant, les habitants ne sont pas suffisamment associés à la construction du projet social et du projet familles, à la mise en œuvre et à l'évaluation permanente de ceux-ci.

Dans ce contexte, la mobilisation des habitants vis-à-vis du projet social nécessite un parcours de formation leur permettant de passer de préoccupations individuelles à l'intérêt général.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Les enjeux de la participation des usagers-habitants sont multiples :

- Contribuer à la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité ;
- Favoriser le développement des capacités des personnes et leur autonomie ;
- Permettre la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par le terrain en lien avec les orientations des institutions.

La démarche des structures d'animation de la vie sociale reconnaît « l'expertise d'usage » de la population, qui contribue à une plus grande efficacité et pertinence de l'action publique.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale de la Métropole de Lyon et du Conseil départemental du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Caf du Rhône et Fédération des centres sociaux du Rhône

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône
- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale
- ➔ Techniciens et élus des communes et institutions partenaires

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financements Caf, communes, politique de la ville, Métropole de Lyon, MSA, Carsat

ACTION 1

- ➔ Proposer des canaux et moyens de communication faciles d'accès, attractifs et adaptés aux différents publics, pour échanger sur les projets sociaux et familles.

ACTION 2

- ➔ Favoriser et construire une communication directe en s'appuyant sur les compétences et les réseaux d'habitants.

ACTION 3

- ➔ Utiliser les événements annuels en direction des adhérents/usagers (assemblée générale, vœux, fêtes de quartier, de crèche, etc.) comme des espaces de partage dynamiques sur l'évolution et l'avancée du projet, avec les habitants et les partenaires

ÉCHÉANCES

- ➔ 2021 à 2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Existence d'outils de communication adaptés aux adhérents, aux usagers et aux partenaires.
- Mesure de la connaissance des projets sociaux et familles par les nouveaux salariés et bénévoles de la structure.
- Utilisation des canaux de communication informelle.